

PNUD

**Programme Régional de « Renforcement de la Société
Civile pour la Réduction de la Pauvreté en Afrique
Sub-saharienne - S.C.R.P - » RAF/95/009**

Coordination Régionale

RESUME EXECUTIF

**Siège : SICAP Sacré Cœur I, Villa n° 8482/Dakar (Sénégal)
Tel : 824.58.94 Tel/fax : 824.58.95
824.58.95**

**TITRE : « Renforcement de La Société Civile pour la
Réduction de la Pauvreté en Afrique
Sub-saharienne » RAF/95/009**

1 Introduction

Ce programme fait suite au projet régional dénommé « Renforcement de la Collaboration ONG/Gouvernement/PNUD » qui a commencé officiellement au début de 1990 et qui a fait l'objet d'une évaluation en profondeur en Juillet 1994. Compte tenu des importants progrès réalisés dans le cadre de la collaboration ONG/Gouvernement/PNUD, il est apparu impératif que l'expérience du terrain et le momentum engendrés soient consolidés à travers un nouveau programme pour la région africaine.

Ce nouveau programme tient compte de la responsabilité du PNUD à développer ses relations avec les Organisations de la Société Civile (OSC) et à faire des efforts de reconceptualisation du développement, pour focaliser sur la société et la communauté, au lieu de la croissance économique comme seul moteur de changement. Il en résulte une modification vers le concept de responsabilisation du pauvre, en tant qu'aspect fondamental de la lutte pour réduction de la pauvreté à tous les niveaux de l'organisation sociale. Le PNUD a des objectifs stratégiques sont directement pertinents pour ce type de programme : entre autres, l'amélioration du dialogue entre le Gouvernement et la Société Civile ; la satisfaction des besoins de la société civile en matière de renforcement de capacités, notamment celles de gestion, de communication, de négociation. Tout cela en vue d'un Développement Humain Durable.

2 ANALYSES

Des faits saillants ressortent de l'analyse faite par la mission de formulation du programme. En effet, la situation des pays africains est caractérisée par certains points de convergence :

* Les politiques d'ajustement structurel avec leurs conséquences sociales encore mal maîtrisées ;

* le « désengagement des Etats » dans des contextes socio-politiques de démocratisation et socio-économiques de libéralisation ;

* une conduite parallèle, voire autonomiste de populations rurales et urbaines pauvres qui forment l'écrasante majorité ;

* le divorce et le « gap » de plus en plus profond qui se creuse entre les politiques macro et les comportements de survie des populations à la base ;

* une nette configuration/concentration de l'expression de la société civile dans le secteur urbain ;

L'ambiguïté de la société civile réside quelquefois dans sa démarcation pas toujours très nette, par rapport aussi bien à la majorité qui gouverne que par rapport à l'opposition. Il ressort de notre analyse :

* une nette tendance des média indépendants à se concentrer sur les questions politiques plus que de développement ;

* une faiblesse théorique et institutionnelle du mouvement associatif africain à faire la liaison entre le micro et le macro et à assurer l'observation des tendances et dynamiques sociales, culturelles et politiques ;

* un certain déphasage de beaucoup d'acteurs, notamment les ONG, malgré leur large spectre d'intervention et leur flexibilité, dans la prise en

considération de besoins nouveaux créés par le contexte de la mondialisation de l'économie ;

* un processus de paupérisation qui avance plus vite que le règlement des questions sociales et des poches de pauvreté ;

- une féminisation de cette pauvreté et un renouvellement assez lent du leadership dans le mouvement associatif en Afrique.

•

Enfin, diverses situations méritent d'être soulignées comme :

* la floraison et/ou la renaissance d'importants secteurs de mouvements et de dynamiques associatives au Bénin, en Guinée, au Cameroun, au Zimbabwe, etc.

La lecture de l'hétérogénéité du mouvement associatif en général, du mouvement ONG en particulier, révèle trois grandes tendances :

- soit un mouvement ONG resté encore classique dans sa démarche (en tant qu'organisation intermédiaire d'appui et de service),
- soit un mouvement ONG de niveau intermédiaire qui tente de s'articuler avec les différentes dynamiques et fluctuations des secteurs de la société civile (syndicats, mouvements urbains de femmes, organisations de droits de l'homme),
- soit un mouvement associatif né de la base, reconnu ou non comme ONG et qui regroupe sous forme de fédérations, des associations rurales paysannes.

- la poursuite par les Etats de la décentralisation des pouvoirs vers les collectivités locales, malgré la persistance d'habitudes centralisatrices : il est à noter que dans certains cas, certains pays « à tradition démocratique » semble se retrouver quelquefois dans une situation de « pause ».

* La faiblesse relative, ou la marginalisation du mouvement ONG africain, dans ses capacités d'intervention dans les situations d'urgences ou de guerre, entant que bras logistique ou expression d'une société civile africaine. Notons enfin une certaine « marginalisation » des pays lusophones dans la mouvance inter-africaine des ONG.

3 LE PROGRAMME

Ce programme doit concentrer l'essentiel de ses efforts à construire et à renforcer l'espace de pouvoir des populations à la base, c'est-à-dire le

renforcement de leur capacité d'analyse et de leur pouvoir de négociation (donc de dialogue avec les décideurs). Il faut rendre disponible aux OSC des outils pour analyser les façons de faire et les moyens de contribuer à l'élaboration de politiques de développement. A travers un processus d'échanges, le programme doit viser l'harmonisation entre les dimensions micro et macro du développement ; ce processus doit réconcilier les divers acteurs de développement. Il s'agit de mettre en place des « formes volontaires de négociations sociales », donc d'augmenter le capital social des populations à la base en renforçant leur capacité de concertation, de coordination, de partenariat et de « plaidoyer ».

En tenant compte des remarques et observations qui précèdent, la mission de formulation du programme propose une stratégie dans 15 pays pilotes africains au sud du Sahara, à travers 3 grandes composantes :

- un Observatoire des tendances et dynamiques sociales ;
- un programme d'Echange entre les organisations et groupements de base ;
- un programme de Formation/Sensibilisation des décideurs et de Dialogue Social.

2.1 Observatoire des Tendances

Etant donné que la plupart des acteurs de la société civile (et en particulier les ONG locales et nationales ainsi que les associations de base), présente encore des faiblesses quant à la capacité de faire le lien entre le micro et macro, la composante OBSERVATOIRE DES TENDANCES produira des analyses sur les grandes tendances économiques, sociales et politiques, sur l'évolution et les dynamiques du mouvement associatif au sein des sociétés civiles et sur les approches et méthodes du développement participatif.

Cette composante renforcera les capacités des ONG et des associations de base, afin qu'elles soient en mesure de jouer leur rôle de partenaires véritables, en participant à la prise de décision relative à l'élaboration, l'approbation, la programmation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de développement. Ce renforcement de la société civile nécessite la mise en place et l'utilisation de capacités d'analyse des dimensions « macro » de l'économie, des liens et impacts du « macro » sur le « micro », ainsi que l'identification des tendances au changement et des forces sociales qui y sont associées.

En effet, les sociétés civiles en émergence, dans la plupart des pays, se connaissent mal ou peu, leurs diverses composantes ne connaissent pas souvent leur propre évolution, ni n'analysent leurs forces et leurs faiblesses, ou les dynamiques porteuses de changement. Dans ce contexte, il est difficile pour les diverses composantes de la société civile de bien se positionner, de réussir à dégager une ou des visions du développement qu'elles veulent et, aussi, de prendre position collectivement, en tant que mouvement social, face aux grands enjeux du développement.

Ces thèmes majeurs devront être traités par le réseau de travail de l'observatoire :

*** L'observatoire devra analyser les dynamiques de développement des populations face aux politiques nationales et régionales, les points de contact le micro et le macro, les modes de résistance, de passivité, de durabilité.

*** L'observatoire devra analyser les dynamiques de la Société Civile face aux problèmes de développement, les modes de facilitation et d'analyse des modes de développement, les points de contact les différentes composantes de la société civile.

*** L'observatoire devra analyser les dynamiques de développement des organisations de développement, les modes de facilitation et d'analyse des modes de développement, les points de contact le micro et le macro, les modes de résistance, de passivité, de durabilité.

2.2 ECHANGES ENTRE ORGANISATIONS A LA BASE

La composante ECHANGES vise à renforcer les capacités de concertation et de négociations des organisations et fédérations paysannes et de femmes en particulier, afin de favoriser un nouveau partenariat entre les divers acteurs au niveau micro et macro. Une démarche en 3 étapes est proposée :

*** l'étape 1 favorise l'échange d'expériences entre associations paysannes d'une part, et de femmes d'autre part, en vue de renforcer leur capacité à identifier leurs priorités, à établir leur plate-forme de négociation et à élargir la base sociale de leur leadership. Ces échanges seront suivis par des fora de restitution au niveau national. Par la suite, des échanges entre fédérations d'une sous-région (Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est et Australe) et des restitutions sous-régionales permettront l'établissement de plates-formes de négociations avec les partenaires extérieurs.

*** l'étape 2, au niveau sous-régional, favorise une concertation/négociation avec les ONG de développement pour un recentrage dans les rapports ONG/organisations de base.

*** l'étape 3, au niveau national dans les 15 pays impliqués, s'appuie sur les consensus/conclusions de l'étape 2 et favorise l'organisation de rencontres entre les Organisations de Base (OB) et les ONG d'une part, les décideurs des Etats et des agences de coopération d'autre part.

◆ 2.3 SENSIBILISATION/FORMATION DES DECIDEURS

L'un des constats majeurs des dernières années, que l'on associe aux difficultés du développement, est le décalage entre les besoins réels des populations et les propositions faites par les autorités, les agences de coopération et même certaines ONG.

La composante « sensibilisation/formation » pour la réduction de la pauvreté couvre diverses catégories de décideurs. Les groupes visés par cette formation sont :

- des personnes-clés
- des bailleurs de fonds,
- des personnes-clés de la fonction publique des divers pays,
- des parlementaires et
- des journalistes.....

Elle va permettre de mieux comprendre et analyser la pauvreté, de développer des interventions participatives pour lutter contre celle-ci et de favoriser l'élaboration de politiques et de cadres législatifs appropriés.

Cette formation aura comme thème l'articulation des dimensions « micro » et « macro du développement. Cette sensibilisation/formation exige au préalable, la réalisation d'une étude nationale de la pauvreté.

En utilisant l'étude dans chaque pays de chaque sous-région, l'on procédera à l'organisation d'une série de huit (8) actions de sensibilisation/formation/réflexion qui s'adresseront à des décideurs et des communicateurs.

Ces activités comprendront des visites de terrains préparées sous la forme d'études de cas réels et concrets, faisant l'objet d'un « debriefing » collectif entre décideurs et populations. Des rencontres sous-régionales suivront les activités nationales.

3 OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

L'objectif de développement visé par le programme, donc par l'ensemble des activités associées à chacune des 3 composantes, est de renforcer les sociétés civiles en Afrique Sub-saharienne.

Pour ce faire, le programme contribuera à l'émergence à l'élaboration et la production, par les groupes de base et les ONG, de « visions », de politiques, de stratégies et d'approches participatives au développement.

De plus, le programme contribuera à la mise en place d'un environnement institutionnel et législatif, au niveau national, favorisant un dialogue (up stream) permanent et durable entre « sociétés civiles et « décideurs » nationaux.

3.1 OBJECTIFS IMMEDIATS

Au terme de 3 années de mise en œuvre :

- plus d'une centaine d'organisations à la base seront renforcées dans 15 pays,
- plus de 1.500 leaders de ces organisations seront habilités à définir leur agenda, leurs priorités et à mieux comprendre les dimensions micro/macro du développement.
- plus de 1.350 décideurs (gouvernements, média, agences de coopération, société civile) seront impliqués dans un dialogue qui vise à réaliser des actions de réduction de la pauvreté.

4 ORGANISATION DU PROGRAMME

5

La mise en œuvre du programme devra impérativement tenir compte des différents plans et programmes nationaux de lutte contre la pauvreté au niveau gouvernemental et non gouvernemental, et ne s'appuyer sur des forces africaines i.e., sur une dynamique des forces et ressources existantes.

Pour ce faire, l'Afrique Sub-saharienne a été divisée en 3 sous-régions :

- Afrique de l'ouest,
- Afrique Centrale et
- Afrique de l'Est et Australe.

Les 15 pays-pilotes correspondants à ces sous-régions seront :

- ❖ le Mali, la Guinée, le Burkina Faso, le Nigeria et le Sénégal.
- ❖ le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda.
- ❖ Le Kenya, l'Ouganda, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud.

Chaque pays sera organisé en **cellule nationale** composée de :

- représentants d'ONG,
- groupements de femmes,
- fédérations d'associations paysannes,
- syndicats,
- organisations de droits de l'homme,
- media,
- institutions de recherches,
- organisations du secteur privé et enfin
- gouvernement,
- bailleurs de fonds
- PNUD.

Une institution africaine par sous-région sera responsable de la mise en œuvre des deux (2) composantes, « Echanges à la base » et « Formation/Dialogue social » et de la coordination de ces deux composantes avec la composante "Observatoire".

Ces institutions sous-régionales devront assumer le rôle de « secrétariat », responsable de la coordination des activités.

Chaque secrétariat sous-régional pourra s'adjoindre en priorité les services et compétences des organisations membres réparties dans les 3 composantes car le programme devra veiller à développer une synergie et un haut degré de complémentarité entre les composantes.

Les 3 secrétariats sous-régionaux seront identifiés à travers des organisations comme : FRAO, ENDA, IPD, MWENGO, WILDAF, IRED, SALAE, etc....

L'observatoire des tendances et dynamiques sociales relèvera lui de la compétence du Codesria (Conseil pour le développement de la recherche en

Sciences Sociales en Afrique. Le Codesria devra s'organiser en réseau construit à travers des cellules d'analyses dans chaque pays.

Dans son rôle de mise en œuvre de cette composante, le Codesria fera entre autres l'état des lieux des analyses et études, la mise en place des cellules d'analyses, les études thématiques, les séminaires de réflexion, les documentation/diffusion/publication, les rencontres régionales, le journal du programme etc.). Codesria jouera par ailleurs un rôle « d'accompagnateur » dans la réflexion au niveau de tout le processus.

La Coordination Régionale, dirigée par un coordonateur régional du programme (CRP) sera responsable de l'organisation, la mise en œuvre et du suivi général du programme. Elle facilitera l'interaction entre les diverses activités (négociations et liaisons avec les différents bureaux du PNUD dans les 15 pays, mise en place et lancement des cellules nationales, identification et organisations des secrétariats sous-régionaux, conseils dans le dialogue entre OSC et décideurs, mobilisation des ressources additionnelles, etc.....)

Les 3 secrétariats sous-régionaux seront identifiés à travers des organisations comme : FRAO, ENDA, IPD, MWENGO, WILDAF, IRED, SALAE, etc

L'observatoire des tendances et dynamiques sociales devra s'organiser en réseau construit à travers des cellules d'analyses dans chaque pays.

L'institution africaine CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique) sera responsable de la mise en œuvre de cette composante (état des lieux des analyses et études, mise en place des cellules d'analyses, études thématiques, séminaires de réflexion, documentation/diffusion/publication, rencontres régionales, etc.)

Dans un premier temps, la stratégie de mise en œuvre veillera à bien achever le processus d'appropriation du programme.

Après 18 mois de mise en œuvre, un rapport d'activités sera soumis à une table-ronde de bailleurs de fonds ayant appuyé ou intéressé à appuyer le programme.

Il est important que toutes les parties prenantes (PNUD, UNOPS, CODESRIA , Organisations sous-régionales) s'impliquent dans les activités de recherches complémentaires de financement à partir de fin 1998.

UNOPS est l'Agence d'Exécution

Le budget total révisé est de : 6.750.000 \$ us

Les différentes contributions mobilisées à ce jours se répartissent comme suit
(us \$)

PNUD	(CIP)	2.000.000
AUTRES :	SPR	933.000
	TCDS SPR	92.000
NORWAY TRUST FUND		1.500.000
